



POSTAUX
DE PARIS

Le Canard

de la PPDC Louvre



SECTION PARIS LOUVRE PPDC

N° 08 : DÉCEMBRE 2010

ÉDITO

« Celui qui se bat peut gagner. Celui qui ne se bat pas a déjà perdu »
Bertolt Brecht

PLUS FORT ENCORE EN ADHÉRANT A LA CGT

Les journées nationales de grèves et de manifestations interprofessionnelles contre la casse du système de retraite et pour lesquelles la CGT était en première ligne (*il suffisait de voir le nombre de salariés défilant derrière les banderoles de la CGT*), ont revêtu une ampleur qu'il n'est pas exagéré de qualifier d'exceptionnelle.

Aujourd'hui, la loi sur les retraites a donc été votée. Mais contrairement à ce que prétendent le gouvernement (*Luc Châtel : la réforme est entrée dans l'esprit des français*) et certains médias, la légitimité du texte n'est pas pour autant acquise : une majorité de l'opinion publique (*plus de 60%*) considère avec raison cette réforme comme injuste et inefficace.

Si le gouvernement Fillon 3 espérait en avoir fini avec la bataille des retraites, il ne devrait pas se réjouir trop vite.

La CGT fera tout pour empêcher l'application de cette loi injuste qui matraque les salariés et épargne le capital. Que ce texte soit promulgué ne change rien à l'affaire. Toutes les lois sont révisables en permanence. Le gouvernement en donne la preuve lui-même puisqu'il a révisé par cinq fois les lois sur la sécurité.

L'analyse de ce conflit, qui est loin d'être fini, est déjà un enjeu. Retenons aujourd'hui cinq constats :

- La capacité du mouvement syndical à mobiliser largement au-delà de ses rangs.
- L'expression de la solidarité intergénérationnelle entre les salariés plus âgés et les jeunes lycéens.
- L'unité syndicale dans la critique et dans le rejet de la réforme.
- Les salariés, non seulement ne veulent pas tourner la page des retraites, mais ils ont le sentiment de n'avoir pour le moment joué que la première scène de la pièce dont les autres ont pour nom : salaire, emploi, sécurité sociale, service public.
- Rarement un pouvoir n'aura affiché une volonté aussi claire de museler toute opposition et de faire payer au prix fort l'opposition à sa réforme : exclusions de lycéens, contrôles judiciaires, amendes, condamnation à la prison ferme...

Le développement des luttes et les étapes marquantes que constituent les grandes manifestations de ces derniers mois démontrent que les salariés n'ont pas l'intention de se laisser manger la laine sur le dos. Le personnel de La Poste a fait la preuve qu'il prend toute sa part dans la contre-offensive, qui n'en doutons pas, va porter loin: vers une contestation sociale permanente.

A la Poste, le PDG Bailly (*n'oublions pas que nous sommes dans une SA*) a annoncé sans aucun scrupule : pour être rentable, La Poste doit supprimer 50000 emplois.

La fermeture de bureau (*STM Louvre*), les réorganisations ou restructurations (*distribution Louvre avant l'été 2011*), aucune arrivée sur la PPDC Louvre (*nous sommes trop nombreux nous a affirmé le Décap*) nous annoncent une année 2011 difficile sur le site.

Parce que le danger se situe partout, nous vous proposons à la CGT d'intensifier la bataille sur les retraites, les salaires, l'emploi, la casse des services publics. Mais pour cela, nous devons être plus nombreux.

Nous vous invitons donc à nous rejoindre en adhérant à la CGT.

C'est possible, c'est réalisable, c'est nécessaire pour une CGT plus forte, dont tous les travailleurs ont besoin.

UNE NÉCESSITÉ : RENFORCER LA CGT

L'ATTAQUE EST GÉNÉRALE LA RIPOSTE DOIT ETRE A LA HAUTEUR

Depuis 2007, date de la création de la PPDC Louvre,
la section CGT n'a eu de cesse de dénoncer les réorganisations et autres restructurations du bureau.

Le bilan que nous pouvons dresser aujourd'hui nous prouve bien que nous avons raison.

Tout le monde est concerné.

Relevage BAL :

Suppression d'une ligne sans véritable concertation avec le personnel (*ligne qui aurait pu servir à délester les plus chargées*) ; fermeture de certaines BAL non productives, la mairie de Paris voulant faire payer les emplacements à La Poste ; le personnel en instance de partir (*ou ayant déjà quitté le service*) ne sera pas remplacé ; alors se dirige-t-on vers un relevage à seulement 10 lignes ? Poser la question, c'est y répondre.

Relevage entreprise :

Quelques réorganisations à la marge, mais plus inquiétant est le nombre de califs dans ce service. Il est vrai que la direction du centre nous répète continuellement « *pas question d'embaucher, il y a trop de monde sur la PPDC, mais il faut bien faire tourner le service !* ».

Service sacoches :

Transfert d'une partie de l'activité sur le carré pro du Louvre et sur le transbordement, d'où une légitime inquiétude du personnel du service.

Service ACT :

Retour à la case départ pour ce service qui redescend au rez-de-chaussée et tour de passe-passe de la direction du centre car une machine disparaît dans le feu de l'action ; pas question d'embaucher dans ce service.

Carrés pro :

Mise en place de Gérico 1er semestre 2011 avec 6 cellules de contrôle (*Godot de Mauroy, Bourse, Palais Royal, Louvre, République, Archives*) et 4 cellules de dépôt (*Sentier, Bonne Nouvelle, Drouot et Moussy*) ; (*Gérico: un refrain bien connu: le trafic baisse; il faut se préparer à lutter contre la concurrence et donc être performant; nous devons rationaliser notre organisation, concentrer nos efforts sur les gros clients, donc supprimer les contrôles dans les carrés pro et les faire effectuer dans les PPDC. Conséquence pour le personnel de cette restructuration pensée dans les bureaux du siège : suppression d'emplois, non remplacement des départs, effectifs réduits pour assurer le fonctionnement du service*) ; mise en place d'un relevage de proximité avec une sortie, voire bientôt trois ; mise en place de la vente et d'animation commerciale, souvent en concurrence avec l'enseigne (*rappelons que la CGT est contre les objectifs de vente, qui peuvent avoir un effet désastreux sur les entretiens d'appréciation*).

STM (site de tri manuel) :

En 2004, une partie de la nuit distribution de Paris Louvre est rattaché au CTC Louvre ainsi que les agents volontaires. Fin 2005 début 2006, changement de cap : la direction veut renforcer la nuit en distribution et propose aux agents d'intégrer ou de réintégrer la brigade de nuit distribution. Fin 2006, annonce de la fermeture du CTC Louvre et mesures de reclassements en 2007. 2008, création du STM Louvre avec le 9^{ème} et 10^{ème} arrondissement. 1^{er} janvier 2009, la nuit distribution est rattaché au STM Louvre dépendant de la PIC de Paris Nord. Fin 2010, l'annonce est faite au personnel du STM de sa prochaine fermeture (*les conseillers mobilités sont déjà à pied d'œuvre*).

Distribution de Paris Louvre :

Réorganisation et restructuration avant la fin du printemps 2011 avec évidemment des suppressions d'emplois à la clef.

Réorganisation, suppression de personnel, transfert d'activité, vente forcée, promotion, pour la CGT rien n'est fatal ni inéluctable. Ensemble, nous sommes capable de gagner sur nos revendications locales et plus généralement sur les revendications du personnel Louvre.

Seule l'intervention des salariés permettra de faire reculer nos directions.

C'est bien tous ensemble que nous pourrons gagner.

Bulletin d'info
des mandaté(e)s CGT du comité
d'hygiène-sécurité et condition
de travail
de Paris Louvre PPDC

AGIR CHSCT

Les agents de
Paris Louvre
PPDC
disposent d'un
outil très
efficace pour
améliorer le
quotidien au
travail :

Les mandatés CGT
au CHSCT de
Paris Louvre PPDC :

BÉNICHOU MICHEL
(collecte 2365)

RAGONNEAU JOËL
(Cabine - CGS 2155)

VAYSSIERES HÉLÈNE
(Paris Godot)

CHARPIN STÉPHANIE
(Relevage Entreprise)

afin de vous informer
régulièrement de ce
qui se fait et se dit
dans cette instance,
continuerons
de faire un compte
rendu par
l'intermédiaire du
Canard de la PPDC.

**CHSCT ordinaire
22/11/2010**



un lien entre le
personnel et ses
représentants
CGT au CHSCT

**Durant cette séance,
les élus CGT sont intervenus sur les points suivants :**

Examen du registre CHSCT :

Tous les travaux apportant des nuisances (*odeur, bruit*) doivent se faire uniquement le matin.
Le nettoyage des fontaines à eau doit avoir lieu plus souvent.

Suivi des accidents :

Beaucoup d'accidents de manutention à la collecte : voir l'organisation du travail et les clients ne possédant pas d'ascenseur. La direction nous a assuré que consciente des risques, elle mettait tout en œuvre pour résoudre ce problème.

Fermeture pour travaux du carré pro de Drouot :

Elle aura lieu à partir du début janvier 2011. Les agents suivront le courrier (*Bourse, Godot de Mauroy et Bonne Nouvelle*).

Installation d'un défibrillateur :

Il est installé devant le poste de sécurité. 3 minutes de communication seront faites au personnel. Une formation de secouriste sera réalisée (*voir pour trouver des volontaires y compris dans les carrés pro*).

Les palmes d'argent :

Le suivi des accidents et la prévention en seront les moteurs. Les contrats de service avec la distribution (*qui se sert aussi des véhicules*) seront refaits.

Déménagement du service ACT (*affranchigo*) :

8 machines (*par magie, une disparaît dans l'affaire*) seront installées au rez-de-chaussé (*ancien local des sacoches*).

Avenir du site :

Rien de bien nouveau, mais après le départ de l'ACT du 3^{ème} étage, celui-ci sera totalement vide. La fermeture du STM laissera le 2^{ème} étage à moitié vide. Et avec tout cela, il faudrait que l'on soit rassuré.

PRIVATISATION SERVICE PUBLIC : DÉJÀ UNE LONGUE HISTOIRE



La CGT entame l'année 1996 par une grande campagne en direction des usagers sur le thème « *La privatisation, c'est bon pour les rapaces, pas pour les usagers, tous ensemble pour le service public* » et l'UFC (*union fédérale des cadres*) lance l'appel des cadres pour le développement du service public des Télécoms avec un temps fort le 5 février contre les choix désastreux de France Télécom pour le service public et les usagers.

Le 5 mars 1996 : parution du projet de loi de déréglementation. La lutte contre ce projet et pour l'avenir de France Télécom devient fondamentale. Déréglementation, réorganisation, privatisation sont indissociables pour la CGT. Cette loi ne doit pas voir le jour.

La CGT ne peut que regretter l'attitude prise par l'ensemble des autres organisations syndicales. Ainsi dans un tract FO « *refuse l'amalgame simpliste (selon eux) à dire que cette loi équivaut à la privatisation* » et pour SUD « *cette loi doit être l'occasion de permettre à France Télécom d'assumer dans les meilleures conditions ses missions de service public* ».

Le 18 mars, le Premier Ministre annonce la transformation du statut de France Télécom en société anonyme.

Le 19 mars, se tient la CTP (*comité technique paritaire*) ministériel. La CGT, la CFDT, FO quittent la séance et la CGT renouvelle l'appel à une action unie. Action qui aura lieu le 11 avril, confirmant ainsi la force et la permanence de la mobilisation unitaire de la profession, malgré la campagne d'intox menée par la direction et les médias.

Mais on apprend très vite par la presse, le 24 avril, qu'une rencontre a eu lieu entre JUPPE, FILLON et une délégation FO conduite par BLONDEL. Qu'est ce qui se trame ? Motus et bouche cousue !

Une semaine plus tard, la direction invite les organisations à la rencontrer. La CGT propose à tous les syndicats d'être reçus ensemble, mais le 6 mai, le projet de privatisation (*changement de statut*) est présenté sous forme d'amendement à la loi ROCARD -QUILLES de 1990.

Le 7 mai, le projet de loi de déréglementation des Télécoms vient en débat à l'Assemblée Nationale et la CGT est bien seule pour appeler à l'action. Le ministre FILLON se félicite qu'une seule organisation syndicale appelle à la grève ce jour « *même les syndicats, à l'exception de la CGT, reconnaissent que l'équilibre de cette loi est satisfaisante* ».

Et le 29 juin, une nouvelle étape est franchie. Le gouvernement utilise le 49.3 pour faire passer la loi contre l'avis des salariés et de l'opinion publique.

En septembre 1997, le gouvernement Jospin, décide d'appliquer la loi Fillon. Il ouvre la capital de France Télécom. Pourtant quelques mois plus tôt, François Hollande secrétaire du PS, disait dans le journal La Tribune « *notre position a toujours été claire. Nous sommes opposés à la privatisation, même partielle de France Télécom, car elle revient à abandonner les principes mêmes du service public* ».

Le temps viendra d'étudier toute cette période avec un regard d'historien auquel les membres de l'institut d'histoire CGT PTT contribueront.

Mais en guise de conclusion, on peut ajouter que 15 ans plus tard, avec des méthodes similaires et sous des prétextes aussi fallacieux, le gouvernement Sarkozy - Fillon a fait passer sa loi conduisant tout droit à la privatisation de La Poste. L'histoire ne se répète pas dit-on, mais parfois il lui arrive de bégayer.

Aujourd'hui comme hier, il est de notre responsabilité à la CGT de poursuivre et d'amplifier le débat avec tous les salariés autour de la contestation des choix des dirigeants de nos entreprises, des propositions CGT de revendications et d'actions pour les porter ensemble dans les luttes. Notre force, c'est notre détermination et celle des salariés à imposer d'autres choix et d'autres solutions.

Ensemble, unis, déterminés, nous pouvons et nous allons gagner.

RAGONNEAU JOËL